

Les principales caractéristiques de notre formation BPJEPS « loisirs tous publics »

Dates de formation :	Du 21 mai 2013 au 5 mai 2014
Durée :	12 mois
Volume horaire :	1 661 heures au total → 660 heures en centre → 1 001 heures en structures d'accueil
Epreuves de sélection :	Le 12 mars : test d'exigence préalable Les 13, 14 et 15 mars : épreuve écrite et orale
Positionnement :	Du 9 au 12 avril 2013
Lieu de formation :	Institut de Formation à l'Animation - Toulouse (31)
Capacité d'accueil :	17 stagiaires
Coût de la formation :	6 039 € soit 9,15 €/heure <i>(pas de frais de dossier à l'inscription)</i>
Financements :	Pour les demandeurs d'emploi : possibilité de prise en charge par le Conseil Régional de Midi-Pyrénées <i>(selon certains critères, nous consulter)</i> Pour les salariés : OPCA, CIF, contrat/période de professionnalisation, C.A.E... <i>(renseignements auprès de votre employeur)</i>

Réunion d'information collective le mardi 18 décembre 2012 à 14h
à l'IFA (Toulouse) - inscription obligatoire –

Dossier d'inscription disponible sur simple demande au
05.62.26.38.37 ou ifa@mjcmipy.com

Date limite de dépôt des dossiers le 7 février 2013

Consultable sur notre site : www.mjcmipy.com



Le **B**revet **P**rofessionnel de la **J**eunesse,
de l'**E**ducation **P**opulaire et du **S**port

BPJEPS

LOISIRS TOUS PUBLICS

▶ Du 21 mai 2013 au 5 mai 2014

UC d'adaptation à l'emploi

Actions de sensibilisation
sur des problématiques sociales

Dans le cadre de projets d'éducation populaire, l'animateur BPJEPS développe des actions de sensibilisation. Il contribue ainsi à une responsabilisation plus importante des individus et leur permet de mieux appréhender des thématiques sociales comme la violence, les conduites à risques, la maltraitance...

L'esprit d'ouverture, la prise de parole, l'initiative et l'apprentissage de la citoyenneté constituent les éléments clefs de sa démarche pédagogique.

Fédération Régionale des MJC de Midi-Pyrénées

Service Formation : Institut de Formation à l'Animation
153, Chemin de la Salade Ponsan – 31400 Toulouse
Tél : 05.62.26.38.37 - Fax : 05.61.32.80.52



BPJEPS

s'engager dans une formation professionnelle qualifiante

Vous avez choisi le métier d'animateur, l'Institut de Formation à l'Animation, service de formation de la Fédération Régionale des MJC de Midi-Pyrénées, vous propose un cycle complet de formation comprenant des apports méthodologiques, théoriques et pratiques. Il prépare à l'obtention du BPJEPS avec pour spécialité « Loisirs Tous Publics ». Celui-ci permet l'accès aux concours de la fonction publique territoriale.

Le diplôme

Le BPJEPS est un diplôme d'Etat délivré par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative, homologué au niveau IV (décret du 31.08.2001) : « il atteste l'acquisition d'une qualification dans l'exercice d'une activité professionnelle en responsabilité à finalité éducative ou sociale, dans les domaines d'activités physiques, sportives, socio-éducatives ou culturelles ».

La spécialité "Loisirs Tous Publics" (arrêté du 24.02.2003) correspond à « la prise en charge des publics, l'animation à destination des différents publics, la participation à la mise en œuvre du projet pédagogique et la participation au fonctionnement de la structure ».

L'accès à la formation

Public visé : salariés et demandeurs d'emploi

Conditions d'accès :

- Satisfaire à la vérification des exigences préalables : présenter un dossier retraçant vos expériences en matière d'animation ainsi que vos motivations. Sont dispensées les personnes titulaires d'un BAPAAT, BASE, BAFA, BAFD ou tout diplôme de niveau IV (BAC)
- Réussir les tests de sélection (un écrit + un entretien de motivation)
- Déterminer un parcours individualisé de formation (phase de positionnement). Des allègements ou des renforts de formation peuvent vous être proposés

Les perspectives d'emplois

Directeur d'un ALAE / Accueil Collectifs de Mineurs
Animateur-coordonateur enfance-jeunesse
Animateur-coordonateur de clubs d'activités
Animateur responsable d'un secteur animation - jeunesse
Animateur de projets socioculturels

L'organisation pédagogique

- Une inscription de notre formation dans une logique d'éducation populaire
- Une prise en compte des acquisitions et des besoins de chaque stagiaire dans le cadre d'un parcours individualisé
- Une formation en alternance (périodes en centre et en structures d'accueil) qui permet l'acquisition de nouvelles compétences en relation directe avec des situations professionnelles de terrain
- Une unité d'adaptation (UC10) élaborée à partir de notre analyse des situations rencontrées par les professionnels de l'animation et tenant compte de l'évolution des pratiques déployées à l'intérieur des territoires.
- Un itinéraire pédagogique élaboré sur la base de nos 5 Unités de Formation (UF) permettant de se présenter à la validation des 10 UC du référentiel J/S.

UF 1	Le territoire d'intervention de l'animateur LTP Objectif : identifier les composantes et appréhender les enjeux du territoire	➤	UC 4
UF 2	Les fonctions de l'animateur LTP dans une dimension d'éducation populaire Donner du sens à ses actions d'animation en précisant le cadre et les limites de son champ professionnel d'intervention.	➤	UC 2 UC 3
UF 3	Communication et animation au cœur des projets LTP Communiquer auprès des divers interlocuteurs et contribuer à une dynamique de groupe.	➤	UC 1 UC 6 UC 7
UF 4	La mise en action à un niveau local de dynamiques individuelles et collectives Mettre en œuvre des actions d'animation LTP auprès de personnes et/ou des groupes de personnes.	➤	UC 5 UC 8 UC 9
UF 5	Les actions de sensibilisation sur des problématiques sociales Mettre en œuvre des actions de sensibilisation permettant à divers publics de mieux appréhender des questions et des thématiques sociales.	➤	UC 10